

MAI 2024 - N° 537

Le Védranais



Association d'habitants

mosaik



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,
J'espère que vous allez bien.

Une fois n'est pas coutume, et comme tous les ans à cette époque, je me permets de recentrer un certain nombre de sujets que la minorité municipale évoque dans votre Plédranais.

Plutôt que d'apporter leur pierre à l'édifice, ils sont devenus des commentateurs de l'action municipale, alors que co-construire notre avenir aurait pu être un choix de leur part.

Depuis 2 mois, deux thèmes très importants sont abordés et l'analyse faite par leur soin est quelque peu déconcertante. A commencer par la stratégie d'acquisition foncière.

Il convient ici de rappeler qu'un plan guide (disponible sur le site de la Ville de Plédran) a été réalisé en février 2022, avec, notamment, un de leur représentant. Ce document est une banque d'idées pour aider à la prise de décisions et permet de garder une certaine cohérence dans le développement de Plédran.

A l'occasion, vous verrez que ce document évolue en même temps que les opportunités et la maturité des projets. Car oui, il existe bien des projets. Il est donc étonnant d'avoir autant d'interrogations, puisque nous en parlons en commissions ou en séance de conseil municipal afin d'être le plus transparent possible. A moins que nos élus de la minorité cherchent un retentissement médiatique en lançant des rumeurs par des questions dont ils ont les réponses en commission, auprès des services de la Ville ou tout simplement avec la municipalité. Nous n'avons rien à cacher.

Autre thème important : les finances.

On vous laisse penser que nous sommes en très grande difficulté. Je ne reviens pas sur les conséquences économiques de la période depuis 2020. Je pense avoir été clair sur ce sujet.

Il y a 13 ans, l'ancienne équipe municipale, dont ils sont issus, avait augmenté les taux pour répondre sans doute à un besoin de financement de leurs projets. Comme quoi, l'histoire nous offre des réponses aux décisions d'aujourd'hui.

Les explications de vote des élus de la minorité ont dû perdre un certain nombre d'entre vous, tellement les chiffres vous sont livrés en brut. Je reviendrai juste sur leurs contradictions, qui en dit long sur leur volonté de s'opposer pour s'opposer. En effet, ils nous reprochent d'avoir des dépenses de fonctionnement qui n'ont jamais été aussi élevées en 2023. Dans le même temps, ils justifient un vote contre le budget en nous reprochant de baisser ces mêmes dépenses de 1% parce que nous devons faire face à l'inflation. Allez comprendre !

Il est donc utile de rappeler le rôle d'une minorité dans une démocratie. Elle peut alerter, contrôler mais aussi proposer, participer et même se réjouir de temps en temps. C'est ce qui s'appelle une minorité constructive. Sinon, c'est une opposition.

Après cette mise au point, je vous invite à vous rendre dans vos bureaux de vote le 9 juin prochain, lors des élections européennes. Nous devons élire nos représentants français au Parlement européen. C'est le moment de vous exprimer. Et cette fois ci, il n'y a qu'un seul tour.

Je vous souhaite un bon mois de mai.

Stéphane Briend, Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3300 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais :

Sophie Boitard, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Sophie Boitard et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

20,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



mairie@pledran.bzh

Plédranais de juin/juillet 2024
au plus tard le **mercredi 22 mai**
Distribution à partir du 18 juin

Plédranais de août/sept. 2024
au plus tard le **mercredi 19 juin**
Distribution à partir du 23 août

RAPPEL

Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte





Conseil Municipal du 30 avril 2024

RESSOURCES HUMAINES

■ MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS - RECRUTEMENT

Le Conseil Municipal MODIFIE un poste de la filière animation : suppression poste à temps complet d'animateur principal de 1^{ère} classe et création poste à temps complet d'adjoint d'animation, CRÉE un poste au grade d'adjoint technique à temps complet, ADOPTE la modification du tableau des emplois et INSCRIT au budget les crédits nécessaires.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ VALORISATION DES NUITÉES - ACCUEILS DE LOISIRS

Le Conseil Municipal APPROUVE le versement d'une prime d'un montant de 80 € bruts par nuit de travail réalisée par les agents intervenants auprès des jeunes (mini-camps, nuit au centre, etc...) sous forme d'IFSE, DIT qu'il est décompté 10 heures de travail effectif pour une journée et une nuit consécutives réalisées et INSCRIT au budget les crédits nécessaires.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

URBANISME

■ PLUI - AVIS CONCERNANT L'ARRET PROJET ARRETÉ PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 29.02.24

Par délibération du 29 février 2024, Saint-Brieuc Armor Agglomération a tiré le bilan de la concertation et arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Le projet de PLUi arrêté a été transmis aux communes membres qui disposent de 3 mois pour émettre un avis. Le PLUi se compose d'un rapport de présentation (diagnostic du territoire, explication des choix ou justification de la compatibilité avec les documents de rang supérieur), d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui expose

les grandes orientations retenues pour bâtir le projet d'aménagement du territoire, d'un règlement applicable aux différentes zones du territoire communautaire, des orientations d'aménagement et de programmation précisant les orientations souhaitées, ainsi que des annexes.

Le Conseil Municipal EMET un avis favorable au projet de PLUi arrêté par le Conseil d'Agglomération du 29 février 2024, et ADJOINT à son avis les remarques, demandes de précisions et adaptations listées en annexe à la présente délibération.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ PLUI - AVIS CONCERNANT LES PÉRIMÈTRES DE DÉLIMITATIONS DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

L'élaboration du PLUi est un moment propice pour modifier les périmètres de protection des monuments historiques et intégrer leurs enjeux dans un projet de territoire. Saint-Brieuc Armor Agglomération a mené une étude pour mettre en place ces périmètres autour de certains monuments historiques de son territoire.

Pour la commune de Plédran, sont concernés les monuments historiques suivants : Allée couverte de la Roche Cadio, Camp de Péran, Menhir de la Touche-Bude et Chapelle Saint-Jean Baptiste du Créac'h.

Le Conseil Municipal ÉMET un avis favorable au projet de Périmètres Délimités des Abords, et ADJOINT à son avis les remarques, demandes de précisions et adaptations listées en annexe.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ CONTENTIEUX URBANISME LE ROCHAY - COMPTE RENDU

Le 29 avril 2021, le Maire s'est opposé à une déclaration préalable concernant l'édification d'un mur de séparation, s'appuyant sur le fait que ces travaux ne

respectaient pas certaines dispositions d'urbanisme.

Suite à un jugement du Tribunal Administratif, M. le Maire informe l'assemblée délibérante que cet arrêté du 29 avril 2021 est annulé, que la commune doit procéder à un nouvel examen de la déclaration préalable concernant un mur de séparation et qu'elle doit verser au plaignant la part des frais exposés par celui-ci.

Ne donne pas lieu à un vote.

TRAVAUX

■ RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE CHARLES DE GAULLE

La lanterne A 1462 située rue Charles de Gaulle doit être remplacée. Le devis établi par le Syndicat Départemental d'Énergie 22 présente un coût total de l'opération estimé à 933,12 € TTC. La participation de la commune s'élève à 561,60 €.

Le Conseil Municipal APPROUVE le projet de travaux de rénovation de l'éclairage public rue Charles de Gaulle présenté pour un montant estimatif de 933,12 € TTC.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

FONCIER

■ DROIT DE PREEMPTION URBAIN – RAPPORT DE M. LE MAIRE

Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas usé de son droit de préemption urbain pour les affaires foncières citées en conseil (consultables sur le site).

Ne donne pas lieu à un vote.

■ INDEMNITÉS D'ÉVICTION SUITE À L'ACQUISITION PARCELLAIRE H 799P

Par délibération en date du 28 novembre 2023, le Conseil Municipal a validé les conditions d'acquisition de la parcelle H 799p pour l'extension du centre technique municipal. La parcelle étant exploitée par un agriculteur, il

convient d'indemniser ce dernier : indemnité d'éviction + indemnité liée aux marges brutes sur la perte d'exploitation céréalière et le plan de fumure, représentant un total de 731,04 €.

Le Conseil Municipal AVALISE le montant des indemnités d'éviction et AUTORISE le versement desdites

indemnités à l'exploitant agricole pour un montant total de 731,04 €.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

A noter : prochain Conseil Municipal le mardi 28 mai

AVRIL 2024

Permis de construire

- > FAIJEAN Sylvain et HELLIO Laurie, 13 rue Saint-Volon, Construction d'une extension de l'habitation
- > BASSET Anaïs, 7 rue du Paradis, Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

- > MH G (AVISUN), 38 Ter rue du val, Pose de panneaux photovoltaïque
- > CAMARD Rozenn, Launay Prével, Abattage d'arbre
- > ALANET Jacques, Les Prés Bernard, Abattage d'un chêne
- > PLUSQUELLEC Yvan, 8 rue du Clos Georget, Plantation d'une haie vie et pose de grillage rigide
- > RABET Patricia, 7 rue de la Ville Guinvray, Installation d'une tiny house pour création d'un logement permanent
- > GAPIHAN Delphine, 10 rue des Fuchsias, Construction d'un carport, d'un abri de jardin et édification d'une clôture partielle

- > ADWATTS, 15 rue de la Fontaine Gouéno, Pose de panneaux photovoltaïques
- > SCI ASC, 28 Les Prés Bernard, Création de trois fenêtres de toit, changement d'une fenêtre en porte fenêtre
- > BOIXIERE Sylvain, 67 Le Rochay, Pergola bioclimatique
- > GUILLAUME Philippe, 6 Bis rue de la Belle Issue, Construction d'un mur en parpaings
- > EDF ENR, 7 rue de la Côtière, Pose de panneaux photovoltaïques
- > JOUBIN Philippe, 7 bis rue du Paradis, Construction d'un carport
- > LE CLEZIO Damien, 28 La Ville Orphin, Construction d'un abri de jardin
- > VARO Patrick, 8 bis rue Bel Orient, Construction d'un abri de jardin
- > GAEC DU BOIS DE PLEDRAN, La Métairie du Bois, Extension d'un bâtiment agricole (salle de traite)
- > DEPARDAY Chantal, 4 bis rue de la Ville Née, Bardage pignon ouest

Etat Civil

Naissance

- LEVERGNEUX Melvyn, 16 rue Henri Matisse.

Mariage

- Sébastien MOISAN, agent technique territorial, et Laury BREHIER, infirmière, domiciliés à Plédran, 10 rue Saint-Jean.

Décès

- GICQUEL Gilbert, 77 ans, 37 rue du Petit Moulin à Vent.
- MESSAGER Jean, 85 ans, 18 la Garde.
- ARZUR Yvon, 72 ans, 7 rue de la Rochette.
- DONNY Jacques, 83 ans, 119 Piruit.
- BELLET Yorann, 69 ans, 15 bis rue du Tertre du Bourg.
- HERVE Francis, 87 ans, les 3 Fontaines.
- ROYAERTS Guy, 84 ans, 7 rue du Tertre du Bourg.

PENSEZ-Y!

BIENTÔT 16 ANS!

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



INFOS

HORAIRES



- **Mairie**: Tél. 02 96 64 34 20

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.

- **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi

- **Horizon**: Tél. 02 96 64 30 30

Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

- **Médiathèque**: Tél. 02 96 64 35 35

Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h et 14h-18h, vendredi : 16h-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.



- **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22

Lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 12h

Permanence de Mme le Moual : mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement

- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération**: Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00

13 avenue Pierre Mendès France 22950 TREGUEUX.

- **Police Municipale**: Tél. 02 96 64 34 25

Permanence tous les matins de 11h à 12h.



PROCHAINES ÉLECTIONS EUROPÉENNES : DIMANCHE 9 JUIN 2024

Le dimanche 9 juin 2024, vous voterez afin d'élire les 81 représentants de la France au Parlement Européen qui comprend 720 députés.

Les 6 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

n°1 Complexe Horizon : salle Louis Guilloux, rue Jacques Prévert

n°2 Complexe Horizon : hall, rue Jacques Prévert

n°3 Complexe Horizon : hall, rue Jacques Prévert

n°4 Groupe scolaire Maria et Maurice Letonturier : allée des écoliers

n°5 Groupe scolaire Maria et Maurice Letonturier : allée des écoliers

n°6 Restaurant scolaire des Côteaux : rue Roger Vercelet

Pour voter, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité :

1) Carte Nationale d'Identité (en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans)

2) Passeport (en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans)

3) Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat

4) Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le Président d'une assemblée parlementaire

5) Carte vitale avec photographie

6) Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore

7) Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie

8) Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie.

9) Carte d'identité ou carte de circulation, avec photographie délivrée par les autorités militaires.

10) Carte de famille nombreuse avec photographie, délivrée par Société Nationale des Chemins de Fer.

11) Permis de conduire

12) Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat

13) Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969

14) Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport qui peuvent être périmés depuis moins de 5 ans. Même si l'application France Identité est en plein développement, il faudra tout de même présenter sa CNI physiquement pour voter. Le titre dématérialisé n'est pas encore accepté.

Procuration : Vous êtes absent le jour du scrutin ?

Vous pouvez donner procuration à quelqu'un qui vote dans une autre commune que la vôtre. Pour donner procuration à un électeur, vous aurez besoin soit de son numéro d'électeur et de sa date de naissance, soit de ses données d'état civil et de sa commune de vote. Attention, l'électeur devra se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place.

1) Préparez votre demande : soit sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr> (n'hésitez pas à demander l'aide de la conseillère numérique au 06 08 05 33 77), soit sur PAPIER en complétant le Cerfa n° 14952*03, disponible sur le site : www.service-public.fr. Dans les 2 cas, vous devez indiquer pour vous et

votre mandataire le Numéro National d'Electeur inscrit sur la carte d'électeur ou en consultant le site du service public « interroger sa situation électorale » ou en mairie.

2) Présentez-vous à la Gendarmerie ou au Tribunal Judiciaire avec un justificatif d'identité. La Police Municipale de Plédran n'est pas habilitée.

3) Un récépissé vous sera remis immédiatement

4) Vous devez prévenir votre mandataire (il ne reçoit pas de volet de procuration à son domicile).

Cas particuliers : les personnes ne pouvant se déplacer doivent solliciter la venue à domicile d'un officier de police judiciaire auprès de la gendarmerie de Quintin au 02 96 74 80 17 (certificat médical exigé).

À tout moment, vous pouvez résilier la procuration.

Comment ça marche ?





Services Techniques

Les Brèves

Les travaux réalisés par les agents des services techniques

- Le service Espaces Verts poursuit les tontes des pelouses et continue les entretiens des lotissements et massifs communaux.
- Des reprises de gazon ont été réalisées à la suite des différents travaux de plantation.
- Des travaux d'élagage au lamier et de curage des douves ont été réalisés sur les routes mises au programme de voirie 2024.
- Les conditions météorologiques s'étant améliorées, une campagne de rebouchage des nids de poules a été faite sur les routes communales.



Les travaux des entreprises

- L'entreprise Colas a procédé au changement du bac dégraisseur de l'EHPAD.

Présentation PLUi

Suite à l'arrêt projet en date du 29 février dernier, le dossier est accessible au grand public sur le site internet de l'agglomération

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh>



Horaires tontes et bricolage



Pour les Côtes d'Armor, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

(arrêté préfectoral du 27 février 1990)



Marché le samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

6 remises de médailles pour la cérémonie du 19 Mars 1962

Mardi 19 mars, la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc se déroulait avec la présence de représentants de la Gendarmerie, des Pompiers, du Président Régional des Titres de Reconnaissance de la Nation.



Les 6 médaillés en présence de M. le Maire, du président de la FNACA, des différents présidents des associations patriotiques avec leurs drapeaux (cols bleus et anciens combattants et de l'ANT-TRN), de représentants gendarmerie et pompiers, et du conseiller délégué aux commémorations.



Instant solennel de la Marseillaise chantée « A Capella »



Médaille commémorative remise à M. TAILLARD par le Président de l'Entente des Anciens Combattants M. BOILLET



Médaille de Reconnaissance de la Nation

Ce 62^{ème} anniversaire a rassemblé plus de 70 personnes sur le parvis du monument aux Morts, devant les stèles où sont inscrits trois Plédranais tombés en Algérie. La levée des couleurs entamait ce moment solennel de recueillement pour les 1 750 000 soldats du contingent (appelés et rappelés), de militaires de carrières, des forces de l'ordre métropolitaines et d'Afrique du Nord ; rappelant aussi les 26 000 morts, pour la plupart à l'âge de 20 ans.

M. TAILLARD, Président des Anciens Combattants d'Algérie, honorés depuis 1963, lisait ces propos : « Nous sommes la dernière génération qui a vécu la conscription ; nous sommes des citoyens fidèles aux principes de la République : liberté, égalité, fraternité auxquels il faut ajouter Respect ! » et ajoutait « Aujourd'hui soyons tous des combattants pour la Paix : tous, jeunes et vieux ! »

Le message de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants :

« Le 19 mars fût d'abord un soulagement, l'espoir que les balles cesseraient de siffler » et que « Nous ne célébrons aujourd'hui ni la victoire ni la défaite militaire. L'issue de la guerre d'Algérie n'a pas été réglée par les armes ».

Après le dépôt des gerbes, la minute de silence et la Marseillaise, la cérémonie s'est prolongée par la remise de 6 médailles :

Le Président de la FNACA s'est vu remettre la médaille Commémorative des Opérations de Sécurité et de maintien de l'ordre par M. Paul BOILLET (Président de l'Entente des Anciens Combattants). Quatre autres récipiendaires ont reçu cette médaille des mains de M. André TAILLARD : Hubert HINAULT, Michel ETIENNE, Michel GICQUEL et Yves LE GALL. Jean-Baptiste TOQUET, quant à lui, s'est vu remettre la médaille de Reconnaissance de la Nation par la présence honorifique du Président Régional de l'Association Nationale des Titulaires du Titre de Reconnaissance de la Nation (ANTTRN).

Une fois les félicitations effectuées, M. le maire a invité les médaillés et la population à partager le verre de l'amitié dans la salle du Conseil Municipal.



Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique Française du Nord (AFN)



Auditoire attentif devant le monument aux Morts pendant les discours.



Stéphane BRIEND,
Maire de Plédran
vous convie à la cérémonie d'hommage en mémoire
de deux résistants Plédranais

le samedi 8 juin à 11h
Inauguration de plaques de rues
Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie
(salle du Conseil)

Rendez-vous à 10h45 au cimetière

Visite du Préfet

Lundi 25 mars, Stéphane Rouvé, Préfet des Côtes d'Armor est venu à la rencontre des conseillers numériques de Plédran.

Au retour d'un déplacement en République Tchèque organisé dans le cadre d'Erasmus + (fonds européens) sur la thématique des « seniors connectés », le Maire de Plédran a proposé aux conseillers numériques de travailler sur l'élaboration d'un livret d'accompagnement à l'utilisation du téléphone portable, comme vu lors d'une visite.

Rachel Le Balch et Aurélien Gradel, les deux conseillers numériques de la ville de Plédran et du centre social Mozaïk, ont répondu à la demande et ont élaboré un fascicule sur l'utilisation et la prise en main rapide du téléphone portable.

Des ateliers sont ainsi animés par les conseillers numériques sur ce sujet, auprès des personnes, souvent âgées. A l'issue de la formation, les deux conseillers numériques remettent aux stagiaires le support sur les diverses manipulations apprises lors des ateliers dédiés afin qu'ils puissent, au besoin, s'y référer.

La visite du Préfet a permis de mettre en valeur cet outil qui va être mis à disposition de l'ensemble des conseillers numériques du Département.



Selon une étude de l'Insee, 15 % des Français sont concernés par l'illectronisme. Depuis 2021, le déploiement dans le département de 29 conseillers numériques, soutenus financièrement par l'État, permet de lutter contre les difficultés d'accès au numérique.

A Plédran, 2 conseillers numériques animent des ateliers collectifs ou particuliers, l'un employé par la mairie, l'autre par l'association Mozaïk.

Les **Élus**
dans votre quartier
à votre
Rencontre

Visites de quartiers

Samedi 25 mai 2024

- 9h30 Le Vau Ballier - Leanorin - Colody
(rdv au Vau Ballier)
- 10h15 Craffault - Le Ventoue - La Porte -
La Noë Craffault
(rdv à la Chapelle Saint Nicolas)
- 11h Lotissement de Belleville
(rdv au carrefour des rues du 8 Mai
1945 et du 19 Mars 1962)

Samedi 22 juin 2024

- 9h30 Le Pommier Agan
(rdv au carrefour)
- 10h15 Le Hirel - Le Grand Hirel - Le Verger -
L'hotel Morin
(rdv à la Chapelle)
- 11h Couessurel - La Ville Es Riaux -
La Porte Es Clerc
(rdv à la Porte Es Clerc)



MERCREDI 19 JUIN

JOURNÉE SPÉCIALE JEUX OLYMPIQUES À PLÉDRAN



★★★★ AU PROGRAMME ★★★★★

Accueils de loisirs : mini-olympiades & décors olympiques
stade horizon / Journée

Conseil municipal des enfants : chasse au trésor sur le thème des J.O.
Bois de Plédran / Journée

Médiathèque : bibliographie du sport & essai de home-trainer connecté
Médiathèque / 10h-12h et de 14h-18h

Conférence "paroles d'athlètes" et échanges
Salle des Coteaux - ouvert à tous / gratuit

Noces d'Or

M. et Mme Bernard et Lucienne Brehelin

Samedi 27 avril, Bernard et Lucienne ont été reçus par M. Le Maire à l'occasion de leurs noces d'or, entourés de leur famille.



Horizon

PLEDRAN

02 96 64 30 30



PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR :
www.horizonpledран.com

VENDREDI 24 mai 2024 à 20h30

« DES CHANSONS, DES SOUVENIRS ET DES AMIS »

ACME ET TOUR BY LE BOUQUET PRÉSENTENT JULIE ZENATTI EN PIANO VOIX
 CONCERT - Durée : 1h

... La musique comme un souvenir que l'on partage encore et encore, la bande originale de nos vies. Chanter la vie, la sienne aussi bien sûr, mais surtout celle des gens. C'est ce que Julie fait depuis 20 ans. 8 albums studio, accompagnés d'artistes majeurs comme Jean-Jacques Goldman, Maxime Le Forestier, Da Silva ou encore des artistes en herbe devenus incontournables comme Slimane ou Barbara Pravi...

La douce et éternelle Fleur de Lys de Notre-Dame de Paris nous fait pleurer, danser, chanter depuis quelques années maintenant, et tout ça grâce à la fidélité de son public. Pour cette date à Horizon, Julie partage ses souvenirs dans un cadre intimiste, simplement accompagnée sur scène de son pianiste.

Production : Tour By Le Bousquet

Julie Zenatti : Chant

Piano / chœurs : David

Techniciens : Cédric Pontieux / Maxime Le Gall

Crédit photo : Laura Gilli - Drôles de Filles



Tarifs B : 25 € / 23 € / 21 € / 6 €

les aventures de Gwiñver <<<



Gwiñver à la découverte du ski à La Clusaz

La Clusaz est une commune française située dans le département de la Haute-Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ses habitants se nomment les Cluses ou les Chaves en arpitan.

Gwiñver à la découverte d'Ouagadougou, capitale du Burkina Faso

Ouagadougou est la capitale et plus grande ville du Burkina Faso, sa population étant estimée à plus de 2,4 millions d'habitants en 2019. En 2022, sa population est estimée à plus de 2,8 millions d'habitants. C'est le centre culturel, économique et administratif du pays.

C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwiñver...
 On attend vos photos.



Association d'habitants



• Mosaïk, c'est une équipe de salariés composée de :

Emmanuel CHARLET, directeur



Justine BRYERE, secrétaire chargée d'accueil



Léa PETREMANN, animatrice



Virginie DOYEN, référente famille



Aurélien GRADEL, médiateur numérique



• Une équipe de bénévoles :

Le bureau : Président : Jean-Marc GRABOWSKI - Vice-président : Guillaume JEGU - Trésorière : Odile LEROY - Vice-trésorier : Hervé JEGU - Secrétaire : Nadia CITE - Vice-secrétaire : Maryse RAOULT

Le conseil d'administration : Béatrice MOROUS, Hélène GRIMAUTL, Oriane LE ROUX, Cyrielle FLAMENT (Huguette BOURDONNAIS, Michel HINAULT anciens membres du conseil d'administration)



membres du bureau et bénévoles

• Et des adhérents :



Lieu d'animation pour tous, on vient à Mosaïk pour créer du lien social, rencontrer de nouvelles personnes, découvrir des sorties et activités, passer un moment en famille.

A Mosaïk, vous pouvez participer à :

- ✓ **Des ateliers :** art floral, atelier créatif, jeux de société, etc...
- ✓ **Des sorties :** zoo, parc d'attraction, cinéma, visites, etc...
- ✓ **Des activités :** gym douce, cuisine, couture, sophrologie, etc...
- ✓ **Des temps forts :** Halloween, soirée de Noël, soirée des vœux, etc...
- ✓ **Des temps de partage et d'informations :** soirées échanges, ateliers séniors, etc...

Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Adhésion annuelle : 7 € par foyer.



Zoom sur ce que Mosaïk propose

>>> Plus particulièrement aux familles :

- Activités et sorties familiales : Diverses activités et sorties sont proposées chaque mois afin de favoriser le lien familial mais aussi de découvrir de nouvelles activités, de nouveaux centres d'intérêts et lieux de sorties.

- Soirées échanges : Des temps d'échanges sur des thématiques en lien avec la parentalité sont proposés tout au long de l'année en fonction du programme.

- Dispositif C.L.A.S : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : En partenariat avec les écoles publiques de Plédran et grâce aux bénévoles plédranais le dispositif du C.L.A.S favorise l'épanouissement des élèves et la réussite dans leur scolarité. Une équipe d'accompagnateurs propose pour cela un temps et un lieu où les élèves trouvent l'appui d'un adulte qui les valorise, les aide à découvrir leurs capacités tout en établissant une relation de confiance avec eux.

>>> Les dispositifs vacances :

- Vacances familiales : Accompagnement et dispositifs d'aides financières permettant aux familles aux revenus modestes de partir en vacances.

- Week-end familles : Dispositif permettant aux familles n'ayant pas de projet de vacances d'été de partir en séjour le temps d'un week-end

>>> Les jardins familiaux :

Géré et animé par Mosaïk, les jardins familiaux, situés rue de la Fontaine-Cadio aux Coteaux sont composés de 22 parcelles louées à l'année.

Ces jardins ont pour but de favoriser les échanges de voisinage, interculturels et intergénérationnels. D'éduquer au respect de l'environnement, de créer un espace de convivialité qui favorise les échanges. D'impliquer le jardin dans la vie du quartier mais aussi d'améliorer le cadre de vie.



Le conseil d'administration de Plédr'En Danse s'est réuni mercredi 17 Avril à la maison des associations en présence d'une dizaine de personnes.

Avec 304 adhérents et 3 représentations des galas de fin d'année à organiser, les préparatifs sont déjà bien engagés. Guylaine André, Carole Le Coq, Sarah Poullain et Claude Jégu préparent leurs élèves : les chorégraphies sont en cours de finalisation et chacun donne le meilleur de lui-même pour aboutir à un beau spectacle.

Cependant, pour que les galas soient une réussite, le dynamisme et la persévérance des enseignants et des membres du bureau ne suffisent pas. En effet, nous sommes toujours à recherche de nouveaux sponsors qui contribueront au financement de l'événement plédranais attendu qu'est le gala Plédr'En Danse tout en faisant rayonner leur entreprise auprès des nombreux spectateurs réunis à la salle Horizon.

Comme en 2023, trois représentations seront données vendredi 14 juin à partir de 20h puis samedi 15 juin à 14h et 20h pour réunir un millier de spectateurs sur les deux jours.

Les billets seront en vente dans deux commerces plédranais deux semaines avant les galas puis le mercredi 12 juin après-midi dans le hall de la salle Horizon sur le temps des répétitions générales. Mieux vaut ne pas attendre la dernière minute car il n'y en a pas toujours pour tout le monde...

Enfin, une équipe de 120 bénévoles est indispensable pour accompagner les enfants sur les trois spectacles et, dans ce domaine aussi, les membres du Conseil d'Administration ont besoin du renfort des parents.

Si vous souhaitez devenir sponsor ou consacrer un peu de temps à Plédr'En Danse en tant que bénévoles, n'hésitez plus ! Nous avons besoin de vous !

Pour contacter l'association par mail : pledrendanse@gmail.com



La Compagnie des Nounous

Atelier intergénérationnel

La Compagnie des Nounous est allée fêter Mardi Gras à l'EHPAD Bel Orient. A cette occasion, les enfants ont revêtu leurs plus beaux déguisements afin de partager un joli moment de complicité avec les résidents. C'est dans la joie et la bonne humeur que nous avons tous chanté ensemble. Le rendez-vous est déjà pris pour un nouvel atelier d'échange.

D'ici-là, la Compagnie des Nounous proposera aux enfants une chasse aux œufs, du jardinage, des ateliers d'éveil et de belles balades.



Comité des fêtes Chasse aux œufs 2024

Une 28^{ème} édition pluvieuse mais réussie

Toujours autant de monde à la traditionnelle Chasse aux œufs de Pâques dans le bois de Plédran malgré une météo capricieuse, mais rien n'arrête les milliers de "chasseurs" toujours fidèles à ce rendez-vous Pascal.

Le top départ a été donné à 14h30 par Marie-Ange Bourseul, président du Comité des fêtes en présence de M. le Maire, Stéphane Briend.

Le grand gagnant de cette édition 2024 est Jean-Noël Balcou de Pléguien (22) qui s'est vu remettre la coquette somme de 1000 euros en dénichant l'œuf du Comité des fêtes.

Il est à noter, cette année, la présence d'une famille venue de Lyon (69) participer à cette 28^{ème} édition. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, partenaires, artisans et commerçants pour leur confiance et fidélité.



Les principaux lauréats en compagnie des organisateurs



**Rendez-vous est pris
pour la 29^{ème} édition,
le dimanche 20 avril 2025 !**

Le nombreux public au moment
du dépouillement

AGENDA

- > DIMANCHE 2 JUIN
Kermesse des écoles Letonturier et Coteaux
- > VENDREDI 7 JUIN
Concert AMP
- > SAMEDI 8 JUIN
Hommage à deux résistants de Plédran
- > DIMANCHE 9 JUIN
Élections européennes

- > VENDREDI 14 & SAMEDI 15 JUIN
Gala de danse
- > SAMEDI 15 JUIN
Gala boxe et kickBoxing - salle omnisports
- > MERCREDI 19 JUIN
Journée Jeux olympiques
- > VENDREDI 21 JUIN
Fête de la Musique
- > DIMANCHE 23 JUIN
Kermesse école Saint-Maurice

Sous réserve d'erreur ou d'omission.

Ville Jossot

Le quartier de la Ville Jossot organisait le dimanche 14 avril sa 3^{ème} édition de la Chasse aux oeufs dans le bois de la Sensie.

35 enfants ont été récompensés de délicieux chocolats après avoir relevé le challenge : retrouver dans les fourrés 6 œufs de couleurs différentes.

Un grand bravo à tous les enfants ainsi qu'aux organisateurs et un grand merci à Gwénolé Legall (propriétaire du bois) pour son accueil.



OVIGBE se manifeste en faveur des enfants du Bénin

Manifestation très réussie pour la jeune association OVIGBE dimanche 17 mars 2024.

Dans une ambiance très joyeuse, les bénévoles de l'association, vêtus de costumes traditionnels aux couleurs béninoises, ont entièrement confectionné plus de 240 parts de Kig Ha Farz et les ont distribuées sur le site du GAEC du Bois de Plédran, l'association Ovigbé remercie chaleureusement la famille Mariette de mettre ce joli site à sa disposition.

Un grand merci également aux bénévoles pour leur travail et aux Plédranais pour leur participation.

Par ailleurs, nous vous informons qu'OVIGBE fait partir un fret de matériel médical et scolaire fin juin et nous sommes preneurs de fauteuils roulants en bon état, béquilles, attelles et autres petits matériels médicaux et de premiers soins. Fouillez vos greniers. Il y a certainement un trésor qui s'y cache !

Contact : ovigbe@orange.fr
Magali Hervé : 06 50 66 90 34





Locaux Loco's

Une petite nouvelle parmi les associations plédranaises vient de voir le jour.

Guidée par la volonté de ses membres de mettre en avant les produits issus de circuits courts et une manière de consommer plus vertueuse, voici LOCAUX LOCO'S.

Son but est d'accompagner un maximum de Plédranaises et de Plédranais vers une consommation plus consciente des enjeux environnementaux à travers différentes actions, et à terme, de créer une épicerie participative sur la commune.

Et comme plus on est « LOCO'S », plus on rit, l'association recrute ! Alors n'hésitez pas à nous contacter par mail (locauxlocos@emailasso.net) ou via notre page Facebook, afin de tendre collectivement et joyeusement vers ces objectifs.

En attendant, nous vous offrons dès à présent la possibilité de commander et de récupérer sur Plédran des paniers de fruits, légumes et autres produits artisanaux issus de productions locales.



Nous vous donnons rendez-vous
les samedi 25 mai et 1^{er} juin prochains pour des ateliers
participatifs place de la Mairie.

Au programme : Récup'utile, avec la création de sacs en tissu à partir de T-shirts usagés, et fabrication de bombes à graines pour favoriser la biodiversité autour de chez vous.

Ma petite forêt

L'association Ma petite forêt a organisé samedi 20 avril sa quatrième opération de nettoyage des bords de route à Plédran.

Plus de 1 000 litres de déchets ont été ramassés dans les alentours du Camp de Péran et sur l'aire de covoiturage de la Croix Denis.

L'objectif de l'association est toujours de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux environnementaux et d'action en action, toutes les générations se retrouvent derrière le projet.

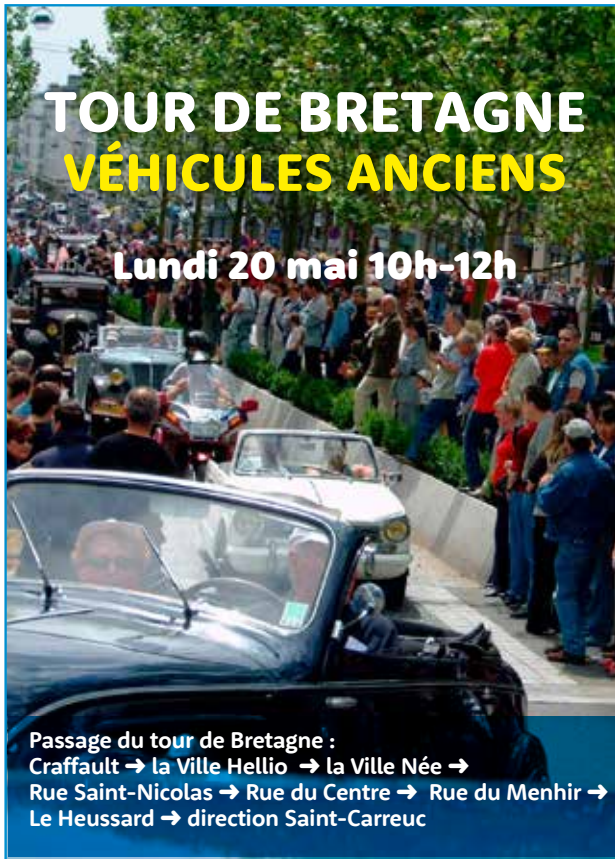
Récompense de tout cela : l'association a obtenu le statut d'ambassadeur dans les Côtes d'Armor du World Cleanup Day, organisation reconnue par l'ONU dont l'objectif est de débarrasser la nature de toutes les formes de pollution.

Prochaine action, le week-end du 25 mai : c'est le week-end de la Fête de la Nature ! Si l'aventure vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

ma.petite.foret.pledranaise@gmail.com
ou 06 80 05 52 34



A très bientôt !
Pierre-Yves Boillet.



BRADERIE

JUIN 2024 OUVERTE A TOUS



6 RUE DES
ECOLLES
PLEDRAN

LES SAMEDIS 8 & 22
de 9h a 12h

LES MERCREDIS 12 & 26
de 14h a 17h

DIMANCHE
16 JUIN
DE 10H A 18H

REJOIGNEZ-NOUS POUR LA
KERMESSE

ENTRÉE : 5€
ENFANT -15 ANS : 3€

JEUX GONFLABLES - ANIMATIONS -
STANDS

CONCOURS DE PALET
(10€ / DOUBLETTE)

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Union bouliste

- Reprise des concours estivaux au boulodrome du bois avec concours en triplète formée en 3 parties, les vendredis 24 mai et 14 juin.
- Le week-end de la boule est fixé au 20/21 juillet avec triplète en 3 parties le samedi, d'un pen eus pen le dimanche matin suivi de doublette 3 boules en 3 parties.
- Dernier concours : le samedi 17 août en doublette éliminatoire.

École de l'Hôpital Quessoy

Concours de palet & kermesse de l'école

Dimanche 26 mai 2024

- ✓ Concours de palet partir de 14h : 5 € par participant.
- Inscription au 07 86 76 37 97
- ✓ Repas à partir de 12h, sous chapiteau : 13 € pour les adultes, 6 € pour les enfants (entrée, plat, fromage et dessert)
- Réservation au 06 28 52 50 41.
- ✓ Petite restauration, structure gonflable, roue de la fortune, tombola avec nombreux lots et bons d'achats, maquillage etc...

*Venez nombreux, en famille et entre amis,
pour partager un moment de convivialité.*

• Contact : amicalelaique.hopitalquessoy@gmail.com

Amicale Laïque

Dimanche 2 juin 2024

Fête des écoles publiques de Plédran

La fête des écoles publiques de Plédran arrive bientôt ! L'Amicale Laïque de Plédran donne rendez-vous à tous les plédranais pour la fête des écoles publiques de Plédran sur le site Horizon le dimanche 2 juin 2024.

- Les enfants des écoles présenteront leurs chants et/ou danses à partir de 11h30 puis 15h.
 - Restauration sur place à partir de midi (grillades, crêpes, galettes saucisses, frites, buvette, salon de thé).
 - A partir de 13h30 : nombreux stands de jeux, structure gonflable, animations... Tirage au sort de la tombola.
- Tous les bénéfices générés profiteront aux élèves des écoles publiques pour les sorties, spectacles...

Réservez votre DIMANCHE 2 JUIN pour fêter la fin de l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur et partager un moment de convivialité entre petits et grands !



APEL-OGEC Saint-Maurice

Zumba Party

Les associations APEL et OGEC ont organisé, samedi 13 avril, à la salle omnisport de Plédran, une Zumba Party, animée par Anne-Sophie HAMET (Moi je danse à Plédran). Moment fun et dynamique qui a réuni les danseurs amateurs de tout âge sur des rythmes endiablés! Nous remercions chaleureusement Anne-Sophie pour ce bel après-midi.

Suite à cela, les parents d'élèves se sont donnés rendez-vous à un after Zumba Party, en partenariat avec l'établissement Bières, Vins, etc ... (ZA du Challonge) pour prolonger cet après-midi convivial.

Les bénéfices de ces événements serviront à financer les activités des enfants de l'école.



Vente de Saucissons

La dernière vente de l'année scolaire sera de saison pour accompagner le retour du soleil et les apéritifs en terrasse, rien de mieux que le saucisson ! Les commandes seront à retirer le 30 mai à l'école.

VENTE DE SAUCISSONS ÉCOLE SAINT MAURICE

5€
le saucisson

12€
les 3

18€
les 5

Les associations de l'école Saint Maurice de PLÉDRAN vous proposent une vente de saucissons "les bretons ambulants" de Plancoët.

- 🔥 Ils sont fabriqués et affinés en Auvergne.
- 📏 Ils pèsent entre 160 et 180g chacun.
- 😊 8 saveurs pour satisfaire tous les goûts!

NATURE

FUMÉ

AUX NOISETTES

AUX CÈPES

PROVENÇAL

PIMENT D'ESPELETTE

COMTÉ

SANGLIER

PROBLÈME SAUCISSON

RECEPTION DES COMMANDES AU PLUS TARD LE 7 MAI POUR UNE RÉCEPTION LE 30 MAI 2024

Kermesse

Les associations de parents d'élèves de l'école St-Maurice vous invitent à leur kermesse olympique qui aura lieu le dimanche 23 juin 2024, dans la cour de l'école primaire, à partir de 12h.

Au menu, notre désormais traditionnel cochon grillé (pensez à réserver vos repas) sera servi avant l'ouverture officielle de nos stands olympiques !

Le concours de boules, même sans être une discipline olympique, sera comme toujours un temps fort de notre kermesse, ouverture du tournoi à 14h.

Nous vous attendons nombreux.

Si vous souhaitez vous investir dans cet événement festif pour les enfants, vous pouvez vous rapprocher de Xavier (président de l'APEL : 06.78.97.96.19), nous recherchons toujours quelques volontaires pour tenir des stands, monter ou démonter le matériel, aider à la restauration, etc.

23 JUIN 2024
à partir de 12h
SANS LA COÛR DE L'ÉCOLE ST MAURICE

ÉCOLE SAINT-MAURICE PLEDRAN

Kermesse Olympique

PARIS

COCHON GRILLÉ - TOURNOI DE BOULES BRETONNES EN TRIPLETTÉ
BUVETTE - RESTAURATION - TOMBOLA - NOMBREUX STANDS

Viens dans la tenue de sport et représente ta discipline, ton club!

RÉSERVATION AU 07 88 82 85 30 OU AU BAR PMU L'HYPODROME

Voyage en Islande

Dans le cadre du programme ERASMUS +, programme de l'Union Européenne pour l'éducation et la formation, l'école élémentaire Maurice et Maria Letonturier ainsi que la municipalité de Plédran ont bénéficié d'un soutien financier pour mettre en place plusieurs mobilités de son personnel.

En mars dernier, 3 séjours ont été organisés ayant pour objectif le bien être à l'école et l'inclusion dans le système scolaire:

- La Directrice de l'école, Virginie PECHA et des techniciens et élus de la ville de Plédran : l'Adjointe en charge de l'Enfance jeunesse, Karine QUINTIN, la Responsable du service Enfance Jeunesse, Joëlle GUENOT et le Coordinateur Animation, Nicolas FERET, se sont rendus à REYKJAVIC en ISLANDE pour participer à un séminaire sur le Leadership dirigé par l'organisme de formation "Smart Teachers Play More".
- Deux enseignantes, Marie LE GOFF et Anaïg LE GREZAUZE ont visité des écoles islandaises afin d'observer l'organisation quotidienne des activités scolaires ainsi que les approches pédagogiques et les méthodes utilisées dans ce pays.
- Virginie PECHA et 2 autres enseignantes, Séverine GUENO et Manuela VERRIEZ SOULAS, quant à elles, se sont rendues à STOKHOLM pour découvrir le système scolaire suédois, avec le même organisme.

12 nationalités européennes différentes ont participé à ces séjours permettant aussi de nombreux échanges sur ces aspects scolaires et de prendre contact en vue de futurs échanges scolaires."



■ ECOLE SAINT-MAURICE

L'école investit le bois de Plédran

Avec le printemps, les élèves de CP ont eu envie de sortir des murs de la classe, direction le bois de Plédran pour y faire les leçons.

Au programme après 20 bonnes minutes de marche : lecture, calculs, sciences, géométrie, arts visuels...

Quelle joie de pouvoir profiter de la nature et observer ses changements.



“sortir des murs de la classe”



Visite de la base nature de la Ville Oger

Le vendredi 12 avril, les enfants de Moyenne Section et de Grande Section ont pu visiter la base nature de la ville Oger à Saint-Brieuc.

Les élèves ont découvert différents animaux de la ferme traditionnelle : poule, cochon, lapin, ...

Lors de cette visite, les enfants ont pu observer et nommer les animaux.

Ils étaient également ravis de pouvoir s'épanouir sur les structures de motricité sous un grand soleil.



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Sortie à Rennes

Le vendredi 23 février 2024, la classe bilingue élémentaire (CE1 CE2 CM1) du groupe scolaire Letonturier a passé la journée à Rennes.

Le voyage s'est effectué en TER, une première pour plusieurs élèves qui ont découvert avec enchantement ce moyen de transport.

Deux activités étaient au programme de la journée à l'Espace des Sciences. Le matin, les élèves ont assisté à une séance sur la découverte de l'univers dans le planétarium. Après un pique-nique au grand air, ils ont pu bénéficier, l'après-midi, d'une présentation de l'évolution des objets volants au cours du temps avant de profiter du laboratoire de Merlin, un espace ludique regroupant 30 expériences.

Une très belle journée avec de nombreuses découvertes et des étoiles plein les yeux.

Cette sortie a coûté 301 € et nous remercions la mairie et l'Amicale Laïque pour le financement de la sortie.



Portes ouvertes au Groupe Scolaire Maurice et Maria LETONTURIER

Le samedi 1^{er} Juin, de 9h30 à 12h30, l'école maternelle publique du bourg ouvrira ses portes. Cette matinée a pour but de faire connaître, aux nouveaux et futurs parents, les locaux et le fonctionnement du Groupe Scolaire par le biais d'expositions de photos et de films. Ce sera aussi l'occasion de discuter avec l'équipe éducative des divers projets pédagogiques.

■ **ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER**

Auteur / illustrateur à l'école

En mars, les 25 et 26, nous avons eu la visite de Céline Lamour Crochet (autrice/illustratrice).

Elle est venue dans chaque classe mener un atelier autour de certains de ses albums.

Nous avons travaillé sur les albums en classe : Le rêve de Maïwenn l'étoile de mer, L'envol de Titouan le goéland, Le chien, Toutoufou l'écureuil, Dans la forêt il y a... renard, Petit poisson bleu apprend les couleurs et Petit poisson bleu apprend à compter.

Chaque enfant a pu réaliser un tableau illustrant l'album lu et travaillé en classe.



L'hygiène bucco-dentaire

La maman d'Apolline est intervenue dans nos classes, elle est venue nous présenter son métier : elle est dentiste pour les enfants.

Elle nous a expliqué qu'il était important de bien manger (légumes, fruits, laitages), de bien se brosser les dents et elle nous a aussi expliqué les gros inconvénients de la tétine.

Elle avait amené du matériel et nous avons pu nous entraîner sur des mâchoires avec des brosses à dents électriques et manuelles, nous avons aussi découvert la gratouillette chatouillette et le miroir qui servent à vérifier que les dents vont bien.



Le mot de la Majorité

Nos conseillers numériques à l'honneur

Le 25 mars dernier, Stéphane Rouvé, Préfet des Côtes-d'Armor, est venu à Plédran rencontrer nos conseillers numériques.

Cette visite a été particulièrement appréciée par Rachel Le Balch, conseillère numérique de la Ville et de son homologue du centre social Mosaïk, Aurélien Gradel. Ils ont pu lui présenter leur projet: un guide pratique favorisant l'utilisation et la prise en main rapide du téléphone portable.

C'est au retour d'un déplacement en République Tchèque dans le cadre du programme Erasmus + sur le thème des "seniors connectés" que le Maire leur a suggéré cette idée. Une fois terminé, cet outil sera mis à la disposition des conseillers numériques du département. Cette action valorise l'investissement de nos conseillers, et leur offre une reconnaissance amplement méritée.

Après le mois du numérique le mois dernier, c'est l'occasion de vous rappeler

leurs principales missions auprès des administrés pour les sensibiliser aux enjeux du numérique.

Ils sont là pour soutenir, accompagner, informer et répondre aux questions des personnes qui viennent les rencontrer. Ils vont même plus loin en les informant des dérives des réseaux sociaux, en développant l'esprit critique concernant les fausses informations sur le web. Ils en profitent aussi pour leur glisser quelques éléments de langage à destination de leurs proches sur les risques d'usages excessifs du numérique.

D'ailleurs, pour éviter une trop grande fracture numérique entre générations, ils leur font découvrir les moyens de communication actuels pour joindre leurs proches en visio.

Ils sont aussi amenés à accompagner les personnes dans leurs démarches administratives en ligne en matière de recherche d'emploi, formation, suivi de scolarité de leurs enfants. Si les

entretiens sont généralement individuels, Rachel et Aurélien organisent et animent des ateliers thématiques.

C'est donc un véritable atout d'avoir sur notre territoire ce dispositif, soutenu par l'Etat. Ils ont un véritable rôle de conseil en proximité pour les habitants dont la demande d'accompagnement ne cesse d'augmenter.

Il est bon de rappeler ici qu'il s'agit d'un service gratuit qui s'adresse à tout public. Jeunes ou seniors, nous sommes tous concernés par cette aide au numérique, ses atouts et ses dérives. Nous sommes donc très heureux que ce choix ait autant de succès. Il répond aux conclusions de l'analyse des besoins sociaux (ABS), réalisée avec Mosaïk en 2019, et qui révélait une fracture numérique grandissante entre générations, qu'il fallait réparer.

Un grand merci à ces 2 professionnels appréciés de celles et ceux qui profitent de leurs connaissances.

Le mot de la Minorité

La ville de Plédran en situation budgétaire très délicate

Signe d'un malaise budgétaire, M. Le Maire, lors du Conseil municipal du 26 mars, a soumis au vote une hausse de 4% des taxes foncières. La minorité s'est abstenue car il est clair que les recettes supplémentaires vont alimenter le budget de fonctionnement déjà bien trop élevé. Elles auraient pu être fléchées sur un investissement en cours d'année. Les élus se sont ensuite prononcés sur Le compte administratif 2023. La minorité a voté CONTRE car :

- Les dépenses de fonctionnement déjà élevées les autres années, continuent d'augmenter (+ 5.45% après 5.98% en 2022) pour atteindre 6.5M€ Elles n'ont jamais été aussi élevées à Plédran depuis longtemps ;
- Les charges à caractère général (électricité, gaz, entretien UPC,...) augmentent de plus de 17% pour atteindre 1.8M€ ;
- Les dépenses d'investissement ne sont que de 3,2M€ pour 6 M€ budgétés, avec un déficit de 400 000 € reporté sur 2024 ;

- Le taux de réalisation de ces investissements (routes, isolation Ecole des Côteaux, Pôle Enfance et famille, ...) n'est que de 45,7%, encore en baisse par rapport à celui de 2023 déjà bas (47.1%). Cette diminution non prévue en mars 2023 est le reflet direct des difficultés budgétaires.

Notre analyse de la situation : la ville de Plédran est dans une situation budgétaire très difficile qui s'explique notamment par :

- Des coûts très élevés de fonctionnement de l'Unité de production culinaire bien trop grande et énergivore ;
- Un train de vie hors norme : 2 feux d'artifice/an depuis 3/4 ans, une grande manifestation sportive chaque année ; etc.
- Des achats de bâtiments et de terrains à un coût élevé, non valorisés à ce jour mais qui demanderont des dépenses type désamiantage avant tout projet.

La municipalité a demandé une étude financière à la Direction des Finances

Publiques. Cette analyse confirme « un endettement élevé ». Elle rejoint nos constats. Ce n'est pas pour s'en réjouir car il faudra plusieurs années pour retrouver une situation normale.

La minorité a aussi voté CONTRE le projet de budget 2024 établi à 11.2 M€ (10.8 M€ en 2023) car :

- Il atteste de la mauvaise santé du budget de la ville avec une diminution de 1% en fonctionnement alors qu'il faudra notamment faire face à l'inflation,
- Au niveau des investissements, ce budget n'est que de 4M€ alors qu'il était de 6 M€ en 2023. A titre d'exemple, les crédits pour la réfection des routes passent de 500 000 € à moins de 200 000 €.

A ce stade, il est prévu un emprunt d'équilibre en investissement alors que la dette par habitant à Plédran était déjà de 1 079 € en 2022 pour une dette moyenne de 780 € dans les communes de même taille. Nous disons stop à l'emprunt.

Le mot en gallo

A qhi qi sera la pus belle!

Térèse e Yolande se trouvent devant lous bouêtes a lettrs.

Térèse (T) : Pâs trop de factures?

Yolande (Y) : Nenna...qhi qe tu fés du temp-la ?

(T) : Pâs grand-chôze. Pâs moyen d'aler den le courti!

(Y) : Mai, este véprée, je vas a ene réunion de produits de biaoté céz Yvette. Viens-t'en canté mai!

(T) : Més je la qeneû pâs. (1)

(Y) : Dame sia! Ét la belle-sœur a Josette du "Haot de la Côte".

(T) : Vére, més y'ara t-i hardi de monde?

(Y) : Ses vaizines Francine e Denise, sa petite-fille, sa belle-soeur e pés nous deûz.

(T) : Qhi qi mène la réunion?

(Y) : Josephine "du Bâs de la Côte".

(T) : Ét a qheule heure?

(Y) : A deûz heures e demie. Allez, viens-tu!

(T) : Vére don! A tantôt.

Vaici don les deûz vaizines a la réunion.

Yvette : Bon, essious (2) J'alons demarer (3)

Josephine : Benvenue. Je me perzente, Josephine. J'ouvraije (4) pour les produits "Belgoul".

Tout ce qe vous voyez la, n'êt fét q'o (5) des pllantes.

J'e tout ce qi vous faot pour la figure, pour le jour e la nété.

Tenez Térèse, essayez un petit. Donez-mai votr main e vous egâillez la crème su vos jôes (6).

Astoure-ci, la crème pour les mains. Ole ét estra (7) Vous qi jerdiner, vous verrez!

Pour fini, vaici pour vos ergots (8). V'en mettez ene fai de semaine e ils ne câsseront quasiment pus.

(Y) : Je pouvons t-i en mettr su les ergots de piës?

Josephine : Dame vére, ben sûr!

Je vous done les parchats pour comander (9). V'arez vos produits den huit jours céz Yvette. En etendant, pernez don un échantillon den la petite corbaille.

(Y) : E mai, je vas vous servi le miqe o un morcè de gâtè. (10)

A sieudr...



Yolande Boitard e Annie Guinard



- (1) connais pas
- (2) asseyez-vous
- (3) commencer
- (4) je travaille
- (5) que avec
- (6) joues
- (7) formidable
- (8) ongles
- (9) bons de commande
- (10) café et gâteau

Petites annonces



■ Vends vélo femme, cadre alu. Parfait état.

Prix : 100 €

Tél : 02 96 64 36 43

Portable : 06 33 03 74 39

■ Vends à petit prix, de nombreuses lames de clôture en composite (ne se dégrade pas) pour de nombreuses utilités : bacs à fleurs, jardinières, clôture ou tout autre utilité. A monter soi-même, c'est très simple, avec hauteur et largeur de son choix. Dimensions des lames : 1,50 m de long, et hauteur de 18 cm, se coupent facilement suivant l'utilité. Les lames s'imbriquent les unes dans les autres et tenues par des poteaux alu.

Poteaux alu à vendre également.

Tél. 06 47 95 96 65, pour tous renseignements.

LA COOPERL RECRUTE

ses saisonniers !



VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI SAISONNIER ?



Rejoignez notre équipe pour la saison estivale !



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?
SCANNEZ LE QR CODE



recrute@coopperl.com - 02 96 30 79 10 - 7 rue de la Jeannaie, Lamballe



Cooperl

Buvette et
restauration
par l'association
musicale de
Plédran

FETE DE LA MUSIQUE

LE 21 JUIN À PARTIR 19H
PLACE DE LA MAIRIE

19H CLASSE ORCHESTRE
ÉCOLE DES COTEAUX

19H20 MUSICIEN EN HERBE DE L'ASSOCIATION MUSICALE



21H SWIFF BOUNTY ACCOMPAGNÉ
DE SELECTA RAFIKI DU
BROZEARTH SOUND

21H45 THE RIDDLE DUO



22H45 ZÉNITH